

Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Séance du 04 juillet 2013

Ordre du jour

1. Comité de concertation Gouvernement fédéral Gouvernements des Communautés et des Régions.
2. Relations avec le Parlement de la Communauté française.
3. Confirmation de la décision prise en séance conjointe du gouvernement interfrancophone régional et communautaire du 20 juin 2013.  
Comité francophone de coordination des politiques de simplification administrative et d'eGouvernement.  
Projet d'accord de coopération entre la Région wallonne, la Communauté française et la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale portant création du Comité francophone de coordination des politiques de simplification administrative et d'eGouvernement.
4. Confirmation de la décision prise en séance conjointe du gouvernement interfrancophone régional et communautaire du 20 juin 2013.  
Création de nouvelles places dans les écoles de la Région de Bruxelles-Capitale en réponse au boom démographique.
5. Confirmation de la décision prise en séance conjointe du gouvernement interfrancophone régional et communautaire du 20 juin 2013.  
Instauration d'un Comité bruxellois de concertation économique et sociale (CBCES), élargi aux pouvoirs communautaires.
6. Confirmation de la décision prise en séance conjointe du gouvernement interfrancophone régional et communautaire du 20 juin 2013.  
Cadastre des parcours éducatifs et postéducatifs.  
Avant-projet d'accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne, la Région de Bruxelles-Capitale, la Commission communautaire française et la Communauté germanophone organisant la mise en œuvre d'un cadastre des parcours éducatifs et postéducatifs.  
Avant-projets de décrets portant assentiment audit accord.  
Première lecture.
7. Confirmation de la décision prise en séance conjointe du gouvernement interfrancophone régional et communautaire du 20 juin 2013.  
Généralisation de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) projet de protocole d'accord.

8. Prolongation des mandats de fonctionnaires généraux des services du Gouvernement de la Communauté française et évaluation.
9. Projet de décret modifiant le décret du 14 juillet 1997 portant statut de la RadioTélévision belge de la Communauté française (RTBF).  
Seconde lecture
10. Projet de décret portant certaines adaptations au décret coordonné du 26 mars 2009 sur les services de médias audiovisuels.
11. Projet d'arrêté fixant la date limite de dépôt des demandes d'octroi d'une convention ou d'un contrat-programme aux structures d'accueil pour la création radiophonique.  
Seconde lecture
12. Avant-projet d'arrêté modifiant l'arrêté royal du 21 mars 1961 déterminant les modalités de la lutte médicosociale contre la tuberculose, octroyant des subventions en faveur de cette lutte et fixant les conditions de cet octroi.  
Première lecture